

## Utiliser les argentés plutôt que les bleus pour améliorer les jaunes cendrés

2020 - Pierre TABOURIN.

La variété jaune cendrée est issue de la dilution du rouge cendré. Lorsque les sujets d'origine sont purs dans leurs couleurs, les règles de croisement entre ces 2 variétés sont les mêmes que celles qui prévalent entre les rouges et les jaunes (dilution du rouge). Ces règles sont bien connues et ont déjà fait l'objet d'un article dans notre revue. Elles sont également téléchargeables sur notre site internet : <https://strasserclubdefrance.jimdo.com/articles-techniques/schémas-d-accouplement/>

Néanmoins, afin d'améliorer les fondamentaux (tête, type, gabarit et forme) de la race sur la variété jaune cendrée, les éleveurs sont allés les chercher là où ils sont le plus aboutis : dans la variété bleue. Outre le fait que la couleur se dégrade, la chance d'obtenir des sujets jaunes cendrés (dilués), à partir de sujets bleus (non dilués) s'en trouve significativement réduite. Les gènes de la dilution étant portés par les chromosomes sexuels, les règles ne seront pas les mêmes si on accouple un mâle jaune cendré avec une femelle bleue ou si on accouple un mâle bleu avec une femelle jaune cendrée.

### Règles de base :

\* Les couleurs de base « bleue » et « rouge cendrée » sont portées par les chromosomes sexuels, comme le gène responsable de la « dilution ».

\* Les femelles n'ont qu'un chromosome sexuel. Elles expriment donc toujours les gènes qui sont présents sur ce chromosome sexuel et par conséquent **elles sont « pures » dans leur couleur.**

\* Les mâles ont 2 chromosomes sexuels. Il y a donc des interactions entre les gènes portés sur chacun de ces chromosomes et ils peuvent porter des couleurs qu'ils n'expriment pas. **Ils peuvent donc être impurs dans leur couleur.**

### Les codes génétiques sont les suivants :

**Nd** = non dilué ; ce gène étant dominant, il est symbolisé par une majuscule.

**d** = dilution ; ce gène étant récessif (ne s'exprime que s'il n'est pas contrarié par la présence du dominant), il est symbolisé par une minuscule.

**Ba** = couleur rouge cendrée ; ce gène étant dominant sur toutes les autres couleurs, il est symbolisé par une majuscule

**+** = couleur bleue ; ce gène est dominé par celui de la couleur rouge cendrée.

### Conséquences :

Lorsque « Ba » est seul ou associé à « + », on a un sujet rouge cendré mais impur.

Lorsque « d » est associé à « Ba », on a un sujet jaune cendré (= rouge cendré affecté de la dilution)

Lorsque « d » est associé à « + », on a un sujet argenté (= bleu affecté de la dilution)

Le **Schéma n°1** montre ce qu'il se passe lorsqu'on accouple des sujets jaunes cendrés avec des sujets bleus.

- Un mâle bleu pur (non porteur du gène de la dilution) accouplé avec une femelle jaune cendrée (qui est forcément pure dans sa couleur) constituera un couple autosexable produisant des femelles bleues et des mâles rouges cendrés. Ces derniers seront impurs car porteurs à la fois de la dilution et de la couleur bleue qu'ils n'exprimeront pas. Ces sujets, dits F1 (= croisement de 1<sup>ère</sup> génération), porteurs de bleu, auront des petites mouchetures caractéristiques sur les rémiges et les caudales. Dans les expositions, elles permettent aux juges d'affirmer sans se tromper qu'il s'agit bien d'un mâle et qu'en plus il est impur dans sa couleur car porteur de bleu .....
- Un mâle jaune cendré pur (non porteur de bleu) accouplé avec une femelle bleue (forcément pure) constituera aussi un couple autosexable produisant des femelles jaunes cendrées et des mâles rouges cendrés. Là aussi, ces mâles seront impurs dans leur couleur à cause du bleu apporté par leur mère. En revanche, les femelles F1 jaunes cendrées seront pures dans leur couleur.

On comprend vite avec ce schéma que, pour améliorer les jaunes cendrés, **il vaut mieux croiser des mâles jaunes cendrés avec des femelles bleues** que de faire l'inverse !

Le **Schéma n°2** montre ce qu'il se passe lorsqu'on accouple des sujets jaunes cendrés avec des sujets argentés.

- Un mâle argenté (forcément pur dans sa couleur sinon il ne serait pas argenté mais bleu) est doublement porteur de la dilution. Lorsqu'on va l'accoupler avec une femelle jaune cendrée, elle-même porteuse de la dilution, on n'obtiendra que des jeunes dilués. Les mâles seront jaunes cendrés, mais porteurs de bleu à cause de leur père. Les femelles seront toutes argentées, forcément pures dans leur couleur. Cet accouplement est donc autosexable. Par contre, les mâles jaunes cendrés étant porteurs de bleu, ils auront aussi des petites mouchetures caractéristiques sur les rémiges et les caudales. Le juge pourra détecter qu'il s'agit de produits de croisement.

- Un mâle jaune cendré pur (non porteur de bleu) accouplé avec une femelle argentée (forcément pure) ne produira que des jaunes cendrés. Là encore, les mâles seront impurs car porteurs de bleu, mais cette fois-ci à cause du gène « + » apporté par leur mère. Les femelles seront toutes pures dans leur couleur.

Par rapport au schéma n°1, on comprend vite tout **l'intérêt d'utiliser des sujets argentés plutôt que des sujets bleus lorsqu'on souhaite travailler la variété jaune cendrée**. Et, une fois de plus, il vaut mieux croiser un mâle jaune cendré avec une femelle argentée que de faire l'inverse.

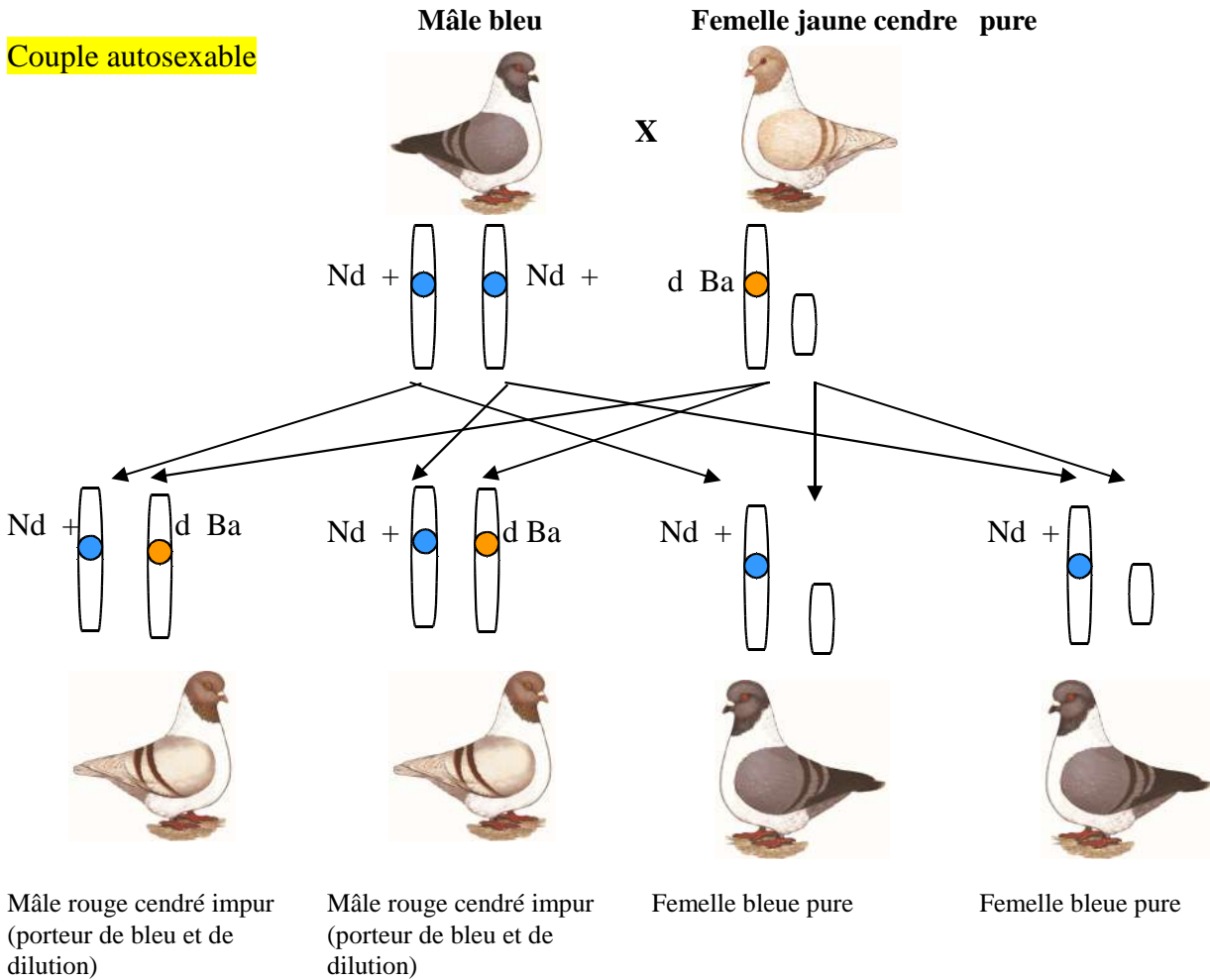
Le **Schéma n°3** montre ce qu'il se passe lorsqu'on utilise les mâles jaunes cendrés issus de l'accouplement précédent (F1 impurs – porteurs de bleu « + ») avec des femelles jaunes cendrées ou des femelles argentées.

- Un mâle jaune cendré F1 (porteur de bleu « + ») accouplé avec une femelle jaune cendrée produira des mâles F2 encore impurs, porteurs du gène bleu « + », et donc avec des mouchetures sur les vols et les caudales. Il produira aussi des mâles jaunes cendrés F2 purs dans leur couleur (il n'y a plus de mouchetures). Ils vont produire des femelles jaunes cendrées (forcément pures). Mais la surprise vient du fait qu'ils vont également produire des femelles argentées à cause du gène bleu « + » apporté par leur père impur.
- Un mâle jaune cendré F1 (porteur de bleu « + ») accouplé avec une femelle argentée produira en nombre égal :
  - des mâles argentés (forcément purs dans leur couleur),
  - des mâles jaunes cendrés impurs (porteurs de bleu « + » et de mouchetures),
  - des femelles argentées (forcément pures)
  - des femelles jaunes cendrées (forcément pures).

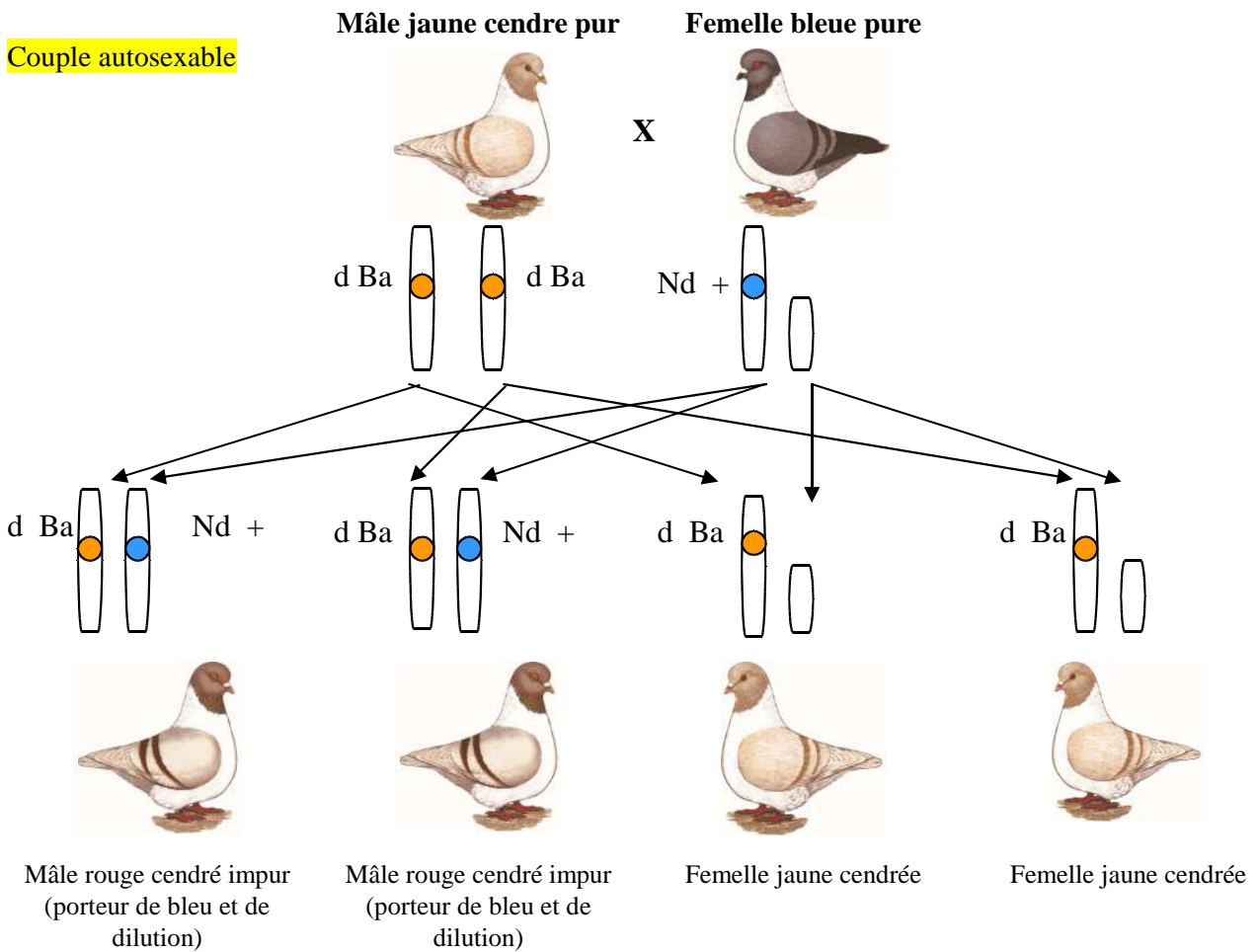
Outre le fait que, compte tenu du niveau actuel des argentés en France, ce type de croisement permet d'améliorer la variété jaune cendrée plus rapidement qu'avec les bleus, il permet aussi d'apporter du sang nouveau et de lutter contre la consanguinité dont les effets peuvent être particulièrement néfastes.

**SCHEMA n°1**

**Couple autosexable**

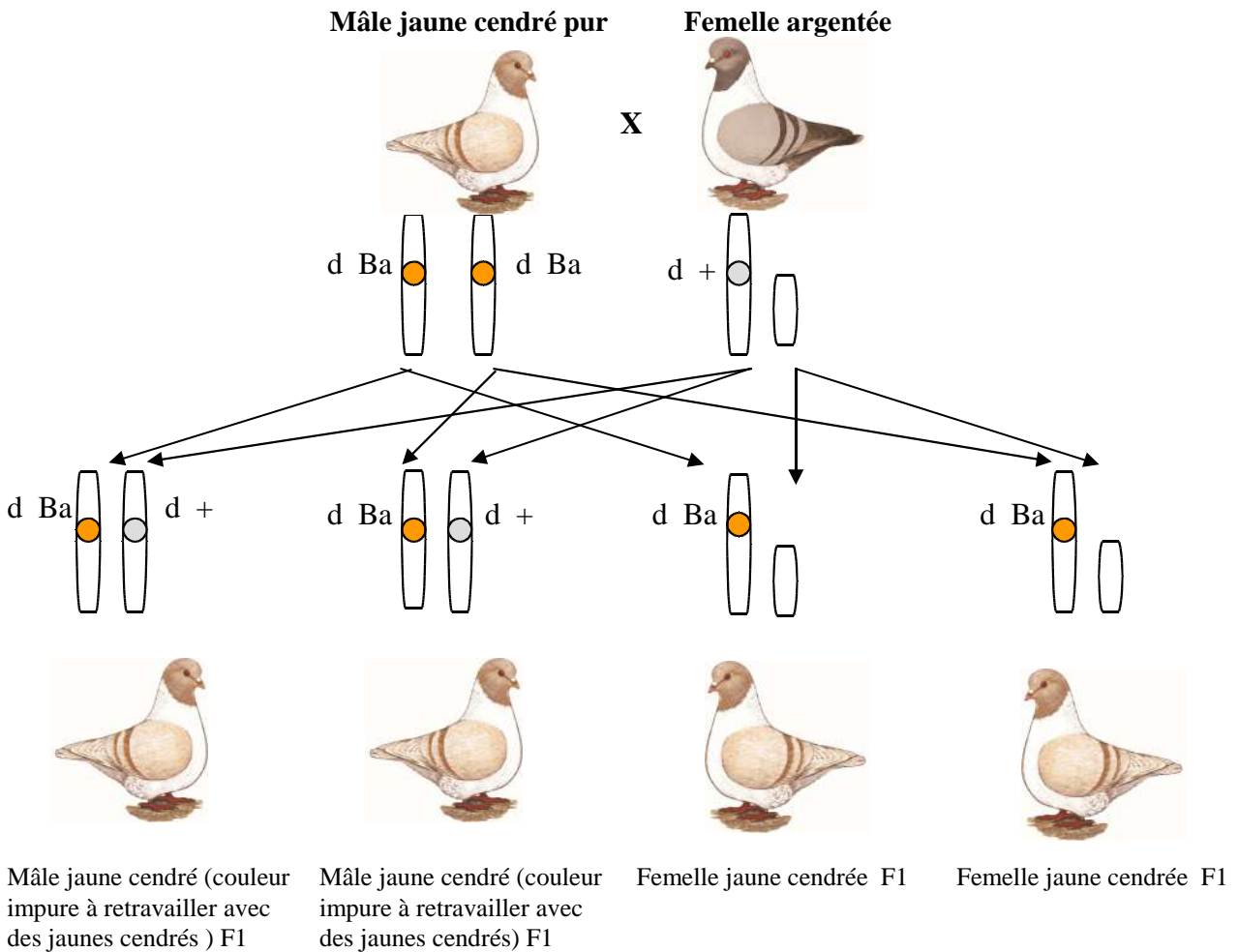
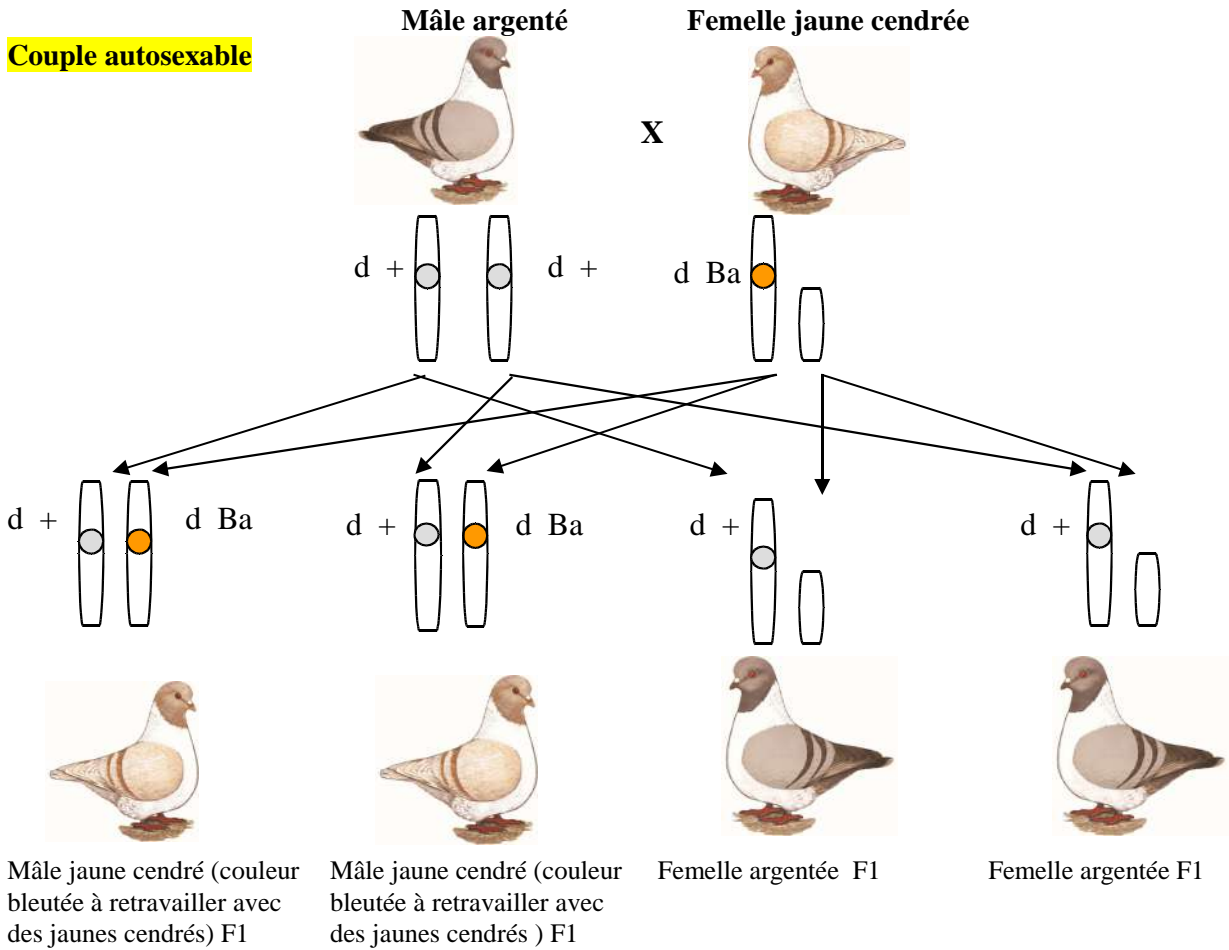


**Couple autosexable**



**SCHEMA n°2**

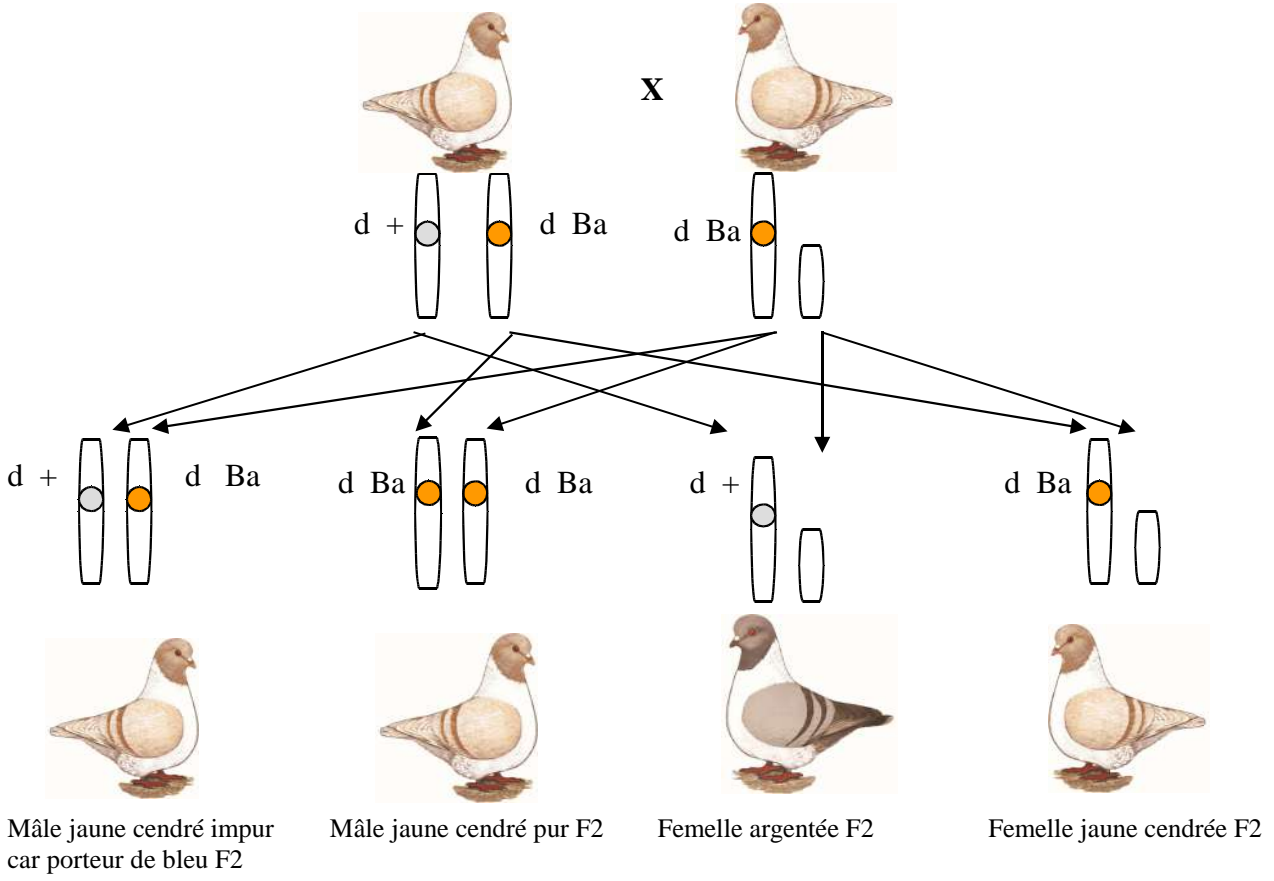
**Couple autosexable**



**SCHEMA n°3**

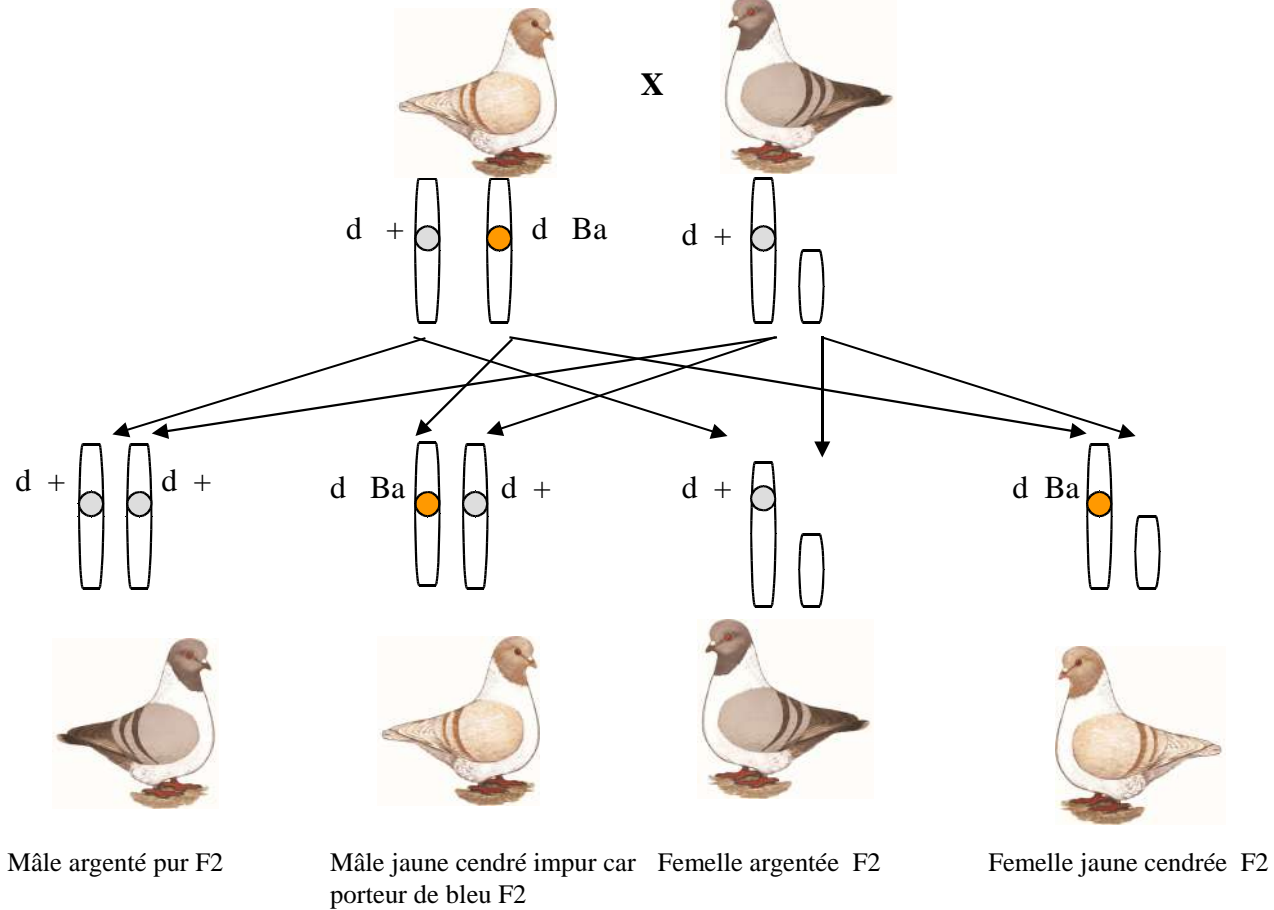
**Mâle jaune cendré F1  
obligatoirement impur**

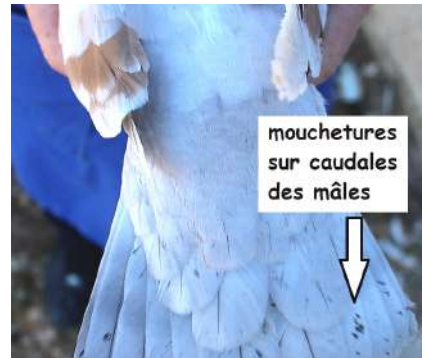
**Femelle jaune cendrée**



**Mâle jaune cendré F1  
obligatoirement impur**

**Femelle argentée**





Bien qu'en théorie la couleur des femelles soit toujours pure, dans les exemples ci-dessus, on constate que la réalité n'est pas si simple et que bien souvent la couleur de ces sujets n'est pas aussi bonne qu'elle devrait l'être. On est souvent dans une tonalité intermédiaire entre le jaune cendré et l'argenté et ces sujets F1 sont assez facilement identifiables par les juges.

Photos : Pascal PLANAT et Pierre TABOURIN